

Maîtrise de l'Énergie

Politique Énergie Climat

2012-2014

Delle, le 1^{er} mars 2012

Ville de Delle

Cit'ergie est un dispositif européen de labellisation diffusé par l'ADEME

1. Situation de la Ville de Delle au regard du référentiel Cit'ergie.

Cette section rappelle les principaux constats du diagnostic et les objectifs visés par la Ville de Delle en matière d'énergie.

2. Orientations politiques.

Cette section présente les orientations politiques et les thématiques déclinées.

3. Mise en oeuvre des actions proposées entre 2012 et 2014.

Cette section présente les modalités de mises en oeuvre et de suivi des actions.



1 Situation de la Ville de Delle au regard du référentiel Cit'ergie

1.1 Rappel de l'état des lieux 2011 - 2012

	max. points	potentiel réel	obtenus	%
Développement territorial	78	78	13.2	17%
Patrimoine de la collectivité	77	77	28.7	37%
Approvisionnement énergie, eau-assainissement	127	57.9	7.48	13%
Mobilité	88	66	10.1	15%
Organisation interne	48	48	11.4	24%
Communication - coopération	82	82	12.2	15%
Total	500	408.9	83.08	20%

1.2 Perspectives 2014

Visés minimum	Visés maximum
34 %	35 %
55 %	60 %
24 %	30 %
35 %	40 %
42 %	50 %
21 %	25 %
35 %	40 %

Résultats du diagnostic :

- Faire le point sur les acquis en matière de maîtrise de l'énergie.
- 20% du potentiel réalisé, pour 83 points.

Objectifs visés en 2014 :

- Viser le label  (soit – 50 % du potentiel réalisé, pour fin 2014).
- 35 à 40 % du potentiel réalisé, pour 160 à 175 points.

2

Orientations Politiques & Programmation

2.1 Orientations politiques générales

La **vision** générale de la **Ville de Delle** est de renforcer **son rôle** :

- **d'exemplarité** en matière de politique d'efficacité énergétique **sur son territoire**
- **de moteur Energie-Climat sur la Communauté de communes**

Traduction quantitative :

**Atteindre les 3 x 20
sur les consommations
du patrimoine de la
commune**

..... et orientations thématiques :

1. Développement territorial : Mieux intégrer la dimension Energie-Climat dans les projets d'urbanisme et de construction

- ✓ Mettre en place une politique communale d'aménagement de son territoire par une approche environnementale et durable
- ✓ Adapter le règlement du Plan d'Occupation des Sols au Développement Durable
- ✓ Entamer une réflexion sur les différentes problématiques à traiter en vu de l'établissement d'un PLU.

2. Patrimoine : Confirmer la gestion exemplaire des fluides dans le patrimoine communal

- ✓ Réduire les consommations (les 3x20 et le facteur 4)
- ✓ Mettre en place des indicateurs de suivi et de résultats.

3. **Approvisionnement : Optimiser les ressources locales renouvelables et mieux appréhender les consommations d'énergie sur le territoire**

- ✓ Connaitre et suivre la consommation sur le territoire, ainsi que définir des indicateurs
- ✓ Estimer le potentiel (ENR) de la forêt, de l'ensoleillement, du sol et du vent sur le territoire communal (base à moyen terme à des politiques énergétiques locales).

4. **Mobilité : Améliorer la mobilité durable et favoriser l'exemplarité de la collectivité**

- ✓ Connaître, comprendre et appréhender la problématique de la mobilité sur Delle (personnel communal et citoyens)
- ✓ Faciliter ou / et infléchir les pratiques de déplacement, à court, moyen et long terme.

5. **Gestion interne : Mettre en place une politique durable interne.**

- ✓ Mettre en place une politique d'achat Durable
- ✓ Favoriser l'émergence des acteurs internes (élus et employés) concernant le Développement Durable et la MDE.
- ✓ Assurer des formations générales et spécifiques sur les sujets énergie-climat

6. **Communication – Coopération : Elargir les partenariats.**

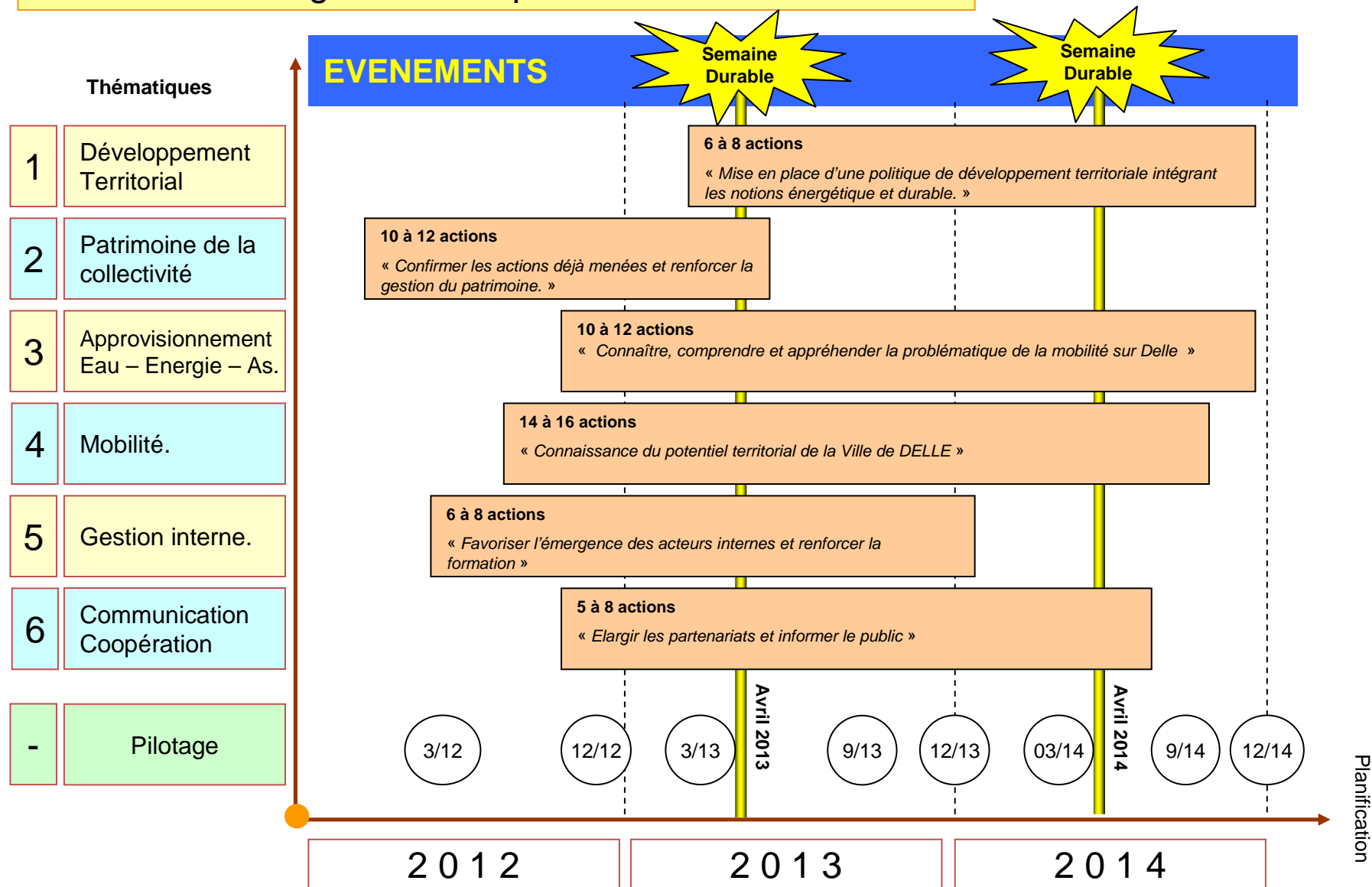
- ✓ Définir la ligne de communication (une pédagogie d'échanges) et une méthode d'intégration des pratiques de MDE dans l'existant.
- ✓ Créer des liens de coopérations avec d'autres collectivités ou instances (niveau politique et du personnel)
- ✓ Impliquer les habitants de Delle dans la problématique Energie-Climat de la commune et de son territoire
- ✓ Identifier ou faire émerger des acteurs « Energie-Climat et Développement Durable », issus de la société civile sur le territoire communal et communautaire.

2.2 - 50 actions pour obtenir le label

- Au 1^{er} mars, la liste comprend environ 50 actions,
- L'ensemble des actions sont rangées dans les 6 thématiques,
- Chaque action mise en œuvre est suivie sur une fiche spécifique.
- Chaque action est articulée directement ou indirectement avec d'autres.
- Au fil du temps, les actions peuvent évoluer, être retenues, regroupées ou éliminées de la liste.
- La programmation annuelle et le suivi sont réalisés par la Commission ENERGIE.

Pièces annexes : liste des actions proposées.

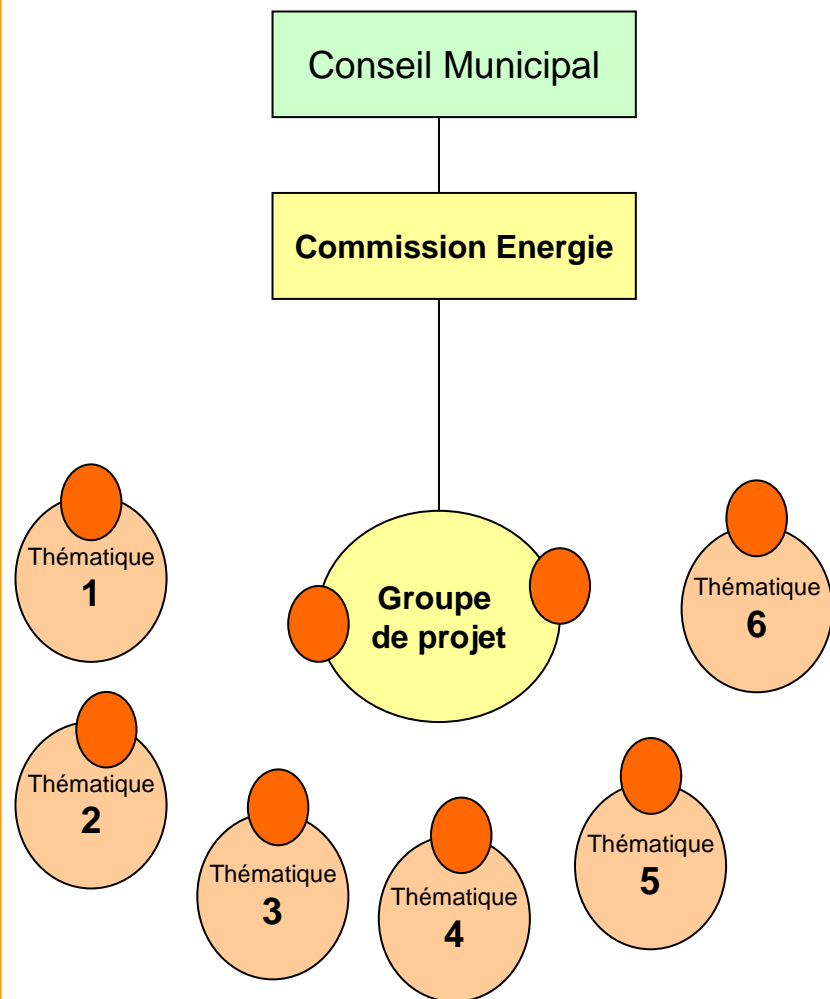
2.3 Programmation prévisionnelle



4

Le dispositif de Pilotage de la politique Energie - Climat

Dispositif de Pilotage



Missions et fonctionnement des instances

Conseil Municipal : décide, délibère.

Commission Energie et Développement Durable : Oriente, Valide, Evalue.

Composition : 5 Elus et 2 Fonctionnaires.

Groupe de Projet : planifie, organise, appuie et coordonne les groupes thématiques et anime la Commission « Energie et Développement Durable ».

Six groupes thématiques composés de quelques personnes et d'un référent.